

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

N° 140 / Just.-

OBJET:-

Aff. Abdalha bin Said
lettre I728/VH/RMP.494
du 28/5/1952.-

Ruhengeri



6828

Ruhengeri, le 19 juin 1952.-

Monsieur le Substitut,

Comme suite à votre commission Rogatoire
n° I.726, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que
le Sieur ABDALHA BIN SAID ne réside pas à Ruhengeri. Je vous
prie de trouver ci-joint la commission Rogatoire.-

L'Officier de Police Judiciaire,
D. NEVEJANS.-

Monsieur le Substitut
du Procureur du Roi
à
G O N A.-

PARQUET DU NORD KIVU A GOMA.-
L/M.-

Goma, le 28 Mai 1952.-

N°I728/VH/RMP.494

OBJET

Aff. Abdalha bin Said

1 annexe.-

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli
ma Commission Rogatoire n°1726, établie, ce jour, en la
cause émarginée, que je vous prie de bien vouloir exécuter
à votre plus prompte convenance.-

Le Substitut du Procureur du Roi,
P. VAN HAMME.-

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

RUHENGRI.-

